

Le mot du Maire

J'ai le plaisir de vous adresser le bulletin municipal n°3 qui doit vous apporter quelques informations sur le fonctionnement de notre collectivité, ainsi que sur les actions menées à travers la Communauté de Communes des Deux Sarres.

Tout d'abord, et au titre du Conseil Général, le chantier de reconstruction du collège ne passe pas inaperçu !

En ce qui concerne les investissements communaux, nous avons rempli notre contrat de trois ans avec le conseil Général de la Moselle, puisque tous les travaux programmés ont été terminés avant le 31 décembre 2004. Ceux-ci portaient sur les chemins ruraux, l'Hôtel de ville, rues Dct MARCHAL et C. OCHS, ainsi que divers travaux de voirie, soit 185 000,00 euros de subvention provenant du conseil général de la Moselle.

L'année 2004 est une année de transition, nous engageons un nouveau programme de trois ans, également financé par le conseil général de la Moselle, car c'est le principal financeur des collectivités territoriales.

Le lotissement communal et l'accueil périscolaire traduisent une politique destinée à l'accueil de nouvelles familles.

Les études de programmation seront prêtes pour le prochain budget de mars 2005, afin d'engager la première tranche de travaux.

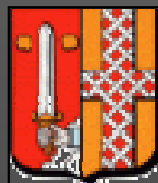
Je reviens sur l'accueil périscolaire, car cela correspond à un véritable besoin, pour Lorquin, mais aussi pour les communes qui nous entourent : trois emplois sont créés, dont deux à temps partiels, c'est le résultat d'un engagement fort du milieu associatif, l'association des parents d'élèves, sans laquelle rien ne se ferait.

Vous remarquerez que l'impôt local, devient de plus en plus important, l'esprit du législateur est, à travers les lois de décentralisation, de permettre une proximité des décisions ; cependant, il nous faut rester vigilant aux transferts de compétences : je crains aussi bien le manque de visibilité en matière de fiscalité des collectivités locales que la fermeture (reportée certes) d'un des trois collèges de Badonviller, Blâmont ou Cirey sur Vezouze par manque d'enfants : il faut des emplois féminins pour soutenir le bassin de population !

Enfin, l'Alouette laisse une large place à la vie associative : merci aux bénévoles qui animent, sans compter, la vie de la cité, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce journal.

Je vous souhaite un agréable moment et reste à votre écoute, en vous invitant éventuellement à réagir à travers l'Alouette.

ALAIN DEMANGE



SOMMAIRE

- 2/3 Principales décisions du conseil municipal
- 4/5/6 Travaux et équipements
Fleurissement
- 7/8 Etat civil
- 9 Le château de Zufall
- 10/11/12 Une famille lorquinoise
- 13/14 Foot ball, lutte
- 15/16 Amicale de la gare, DS B
- 17/18 Club de l'amitié,
Souvenir Français
- 19/20 Fête de l'agneau, Les Ailés
- 21/22 Drapeau Pompiers
- 23/24 Yoaga
- 25/26
- 27/ 28 Rugby, Teuf
- 29/30/ 31 CC2 S

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2005

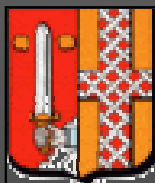
En 2005 le conseil municipal s'est réuni à 5 reprises afin de mener à bien les actions suivantes :

- En accord avec le conseil municipal, la société COLAS est autorisée à exploiter une centrale d'enrobage à chaud, une centrale de gravas e une installation de traitement des matériaux à recycler, sur le territoire de la commune de Hertzling et Neufmoulins,
- Prend acte de la suppression du 5^{ème} poste d'enseignant à l'école primaire à lors de la prochaine rentrée, en septembre 2005,
- Met en place une convention avec France Télécom pour la desserte en téléphonie du futur lotissement, soit 1 445 €,
- Attribue le nom du futur lotissement : « Les Coteaux de la Sarre Blanche »,
- Décide de mener une enquête publique pour suppression partielle du chemin d'exploitation situé dans l'emprise du futur lotissement,
- Approuve le compte administratif 2004, relatif au budget annexe lotissement,
- Approuve le budget primitif annexe lotissement 2005, équilibré à 463 614 €,
- Approuve le compte administratif 2004, relatif au budget communal,
- Décide d'affecter le résultat 2004 de 153 411,11€ en section d'investissement 2005,
- Décide de maintenir pour 2005, les taux d'imposition communaux 2004, Taxe d'habitation : 8,4%, Taxe foncière sur propriété bâtie : 11,62%, Taxe foncière sur propriété non bâtie : 46,39%, Taxe professionnelle : 9,16%,
- Attribue le marché de maîtrise d'œuvre à l'architecte THOMAS Michel, architecte D.P.L.G., pour la construction d'une troisième classe maternelle,
- Attribue le marché de contrôle technique, relatif à la création d'une troisième classe, à la société SOCOTEC, 3 000 €HT
- Attribue le marché de coordinateur sécurité S.P.S., sur le chantier des écoles à la société S.E.C.O.M.A., 2 185 €HT
- Décide le remplacement du bardage translucide du gymnase, ayant souffert lors de la canicule 2003, une participation financière des communes du syndicat de gestion intercommunal sera demandée,
- Demande les subventions relatives au remplacement de trois poteaux incendie, situés rue des Vosges et route de Xouaxange,
- Création de 4 emplois temporaires d'une durée de trois semaines, pour la période estivale et destinés au jeunes de moins de 18 ans,
- Acquisition d'équipements divers : bacs à fleurs, panneaux de signalisation, etc....
- Accepte le principe d'accueillir un emploi T.I.G., travaux d'intérêt général, comme peine alternative à l'emprisonnement de courte durée, pour les jeunes mineurs de plus de 16 ans ou les majeurs, et ce, sans rémunération par la collectivité,
- Vote les subventions destinées aux associations pour l'année 2005,
- Demande de subvention au titre des amendes de police pour la création du parking rue des Vosges,

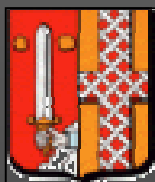
Approuve le budget primitif 2005 du budget général de la commune équilibré en :

Section de fonctionnement :	723 784 €
Section d'investissement :	1 229 212 €

- Convention relative au dépôt de déchets verts avec les Ets SINGUERLET permettant ponctuellement d'évacuer des déchets verts provenant de la commune ; les particuliers devant se rendre à la déchetterie intercommunale à Nitting,
- Décide de rencontrer les jeunes Lorquinois de moins de 18 ans, afin de tenir compte de leurs attentes en matière d'animation,



- S'oppose à la délocalisation du Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) de Lorquin vers Nitting,
 - Dépose le permis de lotir du lotissement, «Les Coteaux de la Sarre Blanche »
 - Convention avec E.D.F. pour effacement réseau électrique haute tension, dans l'emprise du futur lotissement : 13 766 € HT,
 - Attribue la marché de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement de réseaux aériens rue des Vosges au B.E.T.- P.B.F. de Sarreguemines,
 - Demande de subvention EDF pour l'enfouissement des réseaux aériens rue des Vosges,
 - Demande de subvention Européenne pour financement complémentaire de l'étude relative à l'entretien et à la restauration du ruisseau le RUPT,
 - Demande de subvention Européenne pour financement complémentaire relative à la réfection des ponts du ruisseau le Rupt et de la Sarre Blanche situé sur le Chemin Rouge, soit 16 815 € HT en demande (45% du projet),
 - Décide la remplacement du véhicule service technique par un véhicule d'occasion FIAT DU CATO diesel, année 2002, 11 000€
 - Propose l'acquisition du complexe sportif du Centre Hospitalier de Lorquin, soit un peu plus de 2 ha + le local vestiaires et terrains de tennis : budget prévisionnel 30 000€
 - Accepte le remboursement du sinistre occasionné par un autocar rue Général Leclerc, soit 1 793 €,
 - Décide de réaliser une expertise des biens communaux, en vue de renégocier les contrats d'assurance,
 - Accorde une participation financière pour le nouveau drapeau du C.I.S. de Lorquin, soit 300 €,
 - Accepte la dotation S.A.C.R. du conseil général de la Moselle, pour un montant de 181 020 € sur la période 2005 – 2007, permettant de financer les travaux d'investissement communaux,
 - Demande de subvention EDF pour l'enfouissement des réseaux aériens rue des Vosges,
 - Décide de renforcer la défense incendie du nouveau collège, soit 3 000 € réparti tel que, 25% à la charge de la commune, 75% à la charge du conseil général de la Moselle
 - Décide de porter le loyer des logements communaux à 248 € par mois, plus 25 € pour un garage, ainsi qu'une avance sur charge mensuelle de 90 € compte tenu du coût des énergies,
 - Accepte la vente d'herbe sur pied pour un montant de 280 €,
 - Organise le renouvellement des baux de chasse sur la période 2006 – 2015, le produit sera versé à la commune et la répartition de ce produit de location de la chasse se fera entre les différents propriétaires, proportionnellement à la contenance cadastrale ; la commission consultative a émis un avis favorable à l'établissement d'une convention de gré à gré avec M PER RIN, qui a demandé son droit de priorité, soit 370 ha 94 a 44 ca pour un loyer de 902 €,
 - Décide de réaliser un diagnostic amiante « tout matériaux » sur l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune, proche de 10 000 m², auprès des ets CARREY, de Reims,
 - Décide de confier une étude des risques professionnels dans chaque unité de travail,
- Affaires domaniales : le conseil municipal se prononce soit pour appliquer, soit pour renoncer à l'exercice de son droit de préemption, lors de transaction immobilière ; en 2005, le conseil municipal a été sollicité à 9 reprises,



TRAVAUX ET EQUIPEMENTS 2005

-TRAVAUX DE BATIMENTS

Groupe scolaire Jules Crevaux

- * Réfection peinture de trois classes à l'école primaire pendant les vacances de février 2005,
- * Extension école maternelle, accueil périscolaire et réaménagement des salles de classes existantes : programmés en trois tranches, à cause des financements pluriannuels, état conseil général et CAF, première partie financée, échéance été 2006. (voir programme travaux 2005 – 2007).

Hôtel de ville

- * Plans et consignes de sécurité pour la salle des fêtes et Hôtel de ville,
- * Equipement de rideaux à la salle des fêtes et Hôtel de ville,
- * 18 balconnières avec réserve d'eau, servant de bacs à fleurs destinés au bâtiment Hôtel de ville,

Cimetière communal

- * Aménagement des allées, première tranche,
- * Réfection du portail d'entrée principal en pierre de taille,

Divers :

- * Achat par la commune d'une rampe de protection sur terrain de Rugby, pour mise en conformité et permettant la poursuite de la pratique de ce sport à Lorquin, soit 4 075 €HT, la pose sera réalisée début 2006 par l'association Avenir Rugby Club.

-TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX

- * Réfection des ponts et berges sur la Sarre Blanche et ruisseau le Rupt,
 - * Réfection des chemins ruraux vers les fermes SINGUERLET et FIKUART
 - * Réfection de la buse de passage eau pluviale, sous la route de Xouaxange
 - * Marquage de « parking handicapé » devant les lieux recevant du public rue général Leclerc,
 - * Marquage de 20 places de parking rue André JOST, et place du Péquis,
- la création des trottoirs rue des Cerisiers est en commande, ceux-ci seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront, 3 600 €HT.
- * Fleurissement annuel,
 - * Entretien annuel des massifs,
 - * Fauchage annuel des fossés de la commune,
 - * Contrat annuel dératisation des réseaux assainissement,

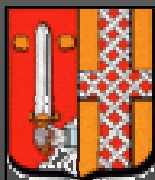
Divers : Le Syndicat des eaux Lorquin Gondrexange a réalisé sur la ban communal de Lorquin, le renforcement de la conduite d'eau Laneuveville Les Lorquin – Lorquin, longueur, 900 mètres environ, reste à faire un tronçon depuis le pont du Rupt, jusqu'à l'immeuble Faul Michel rue du Donon, ce dossier est en cours d'instruction pour demande de financement auprès du conseil général de la Moselle sur 2006.

-AQUISITIONS

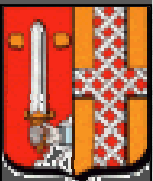
- * Panneaux de signalisations,
- * Machine à calculer,
- * Coffres mobiliers de bureaux,
- * Acquisitions de deux chariots de ménage,
- * Tapis de sol pour entrée école maternelle,

-ETUDES

* Opération immobilière à vocation tertiaire : lors de la séance du 14 décembre 2005, le conseil municipal autorise le maire à estimer le montant relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité, en vue de réaliser une opération immobilière destinée à une vocation tertiaire à Lorquin,



* Le ruisseau le Rupt : La phase diagnostic, état des lieux étant terminée, l'étude concernant la deuxième phase est en cours, celle-ci permettra d'exposer les scénarios, ainsi que les impacts financiers : échéance mars 2006, puis une rencontre avec les riverains du ruisseau sera prévue.



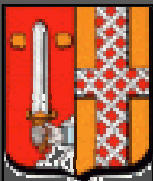
CONCOURS JE FLEURIS LA MOSELLE

La commune a participé au concours,

Nous avons été classé : 3ème pour les communes de 1001 à 2000 habitants
 2ème pour les édifices publics au niveau arrondissement
 3ème dans le département pour les communes de 1001 à 2000
 Habitants

Il a fallut 66 M3 d'eau pour l'arrosage
 240 heures de travail pour l'entretien

Remise de prix au Conseil Général de Metz



ETAT CIVIL

MARIAGES



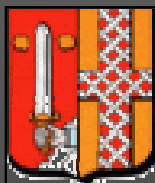
- Le 15 janvier : SEYER Magalie et AJAX Jean-Noël domiciliés 45, rue Général Leclerc
- Le 26 mars 2005 : ACHKAR Aissata et DREVET Christophe domiciliés 22, rue Dr Marchal
- Le 23 avril 2005 : JANTON Sophie et KACZMARCZYK Nicolas domiciliés 89, rue Général Leclerc
- Le 18 juin 2005 : FRIANT Sylvie et de EBERHARDT Jean-Loup domiciliés 30, rue des Vosges
- Le 3 septembre 2005 : JAECK Sylvia et PETITJEAN Stéphane domiciliés 7, rue des Roses

De longues années de Bonheur aux nouveaux couples

NAISSANCES



- * **DROHM Annelise Marine**
Née le 2 février 2005 à Sarrebourg
Fille de DROHM Mathias et de BENA Aline domiciliés 37, rue Charly Ochs
- * **SCHNEIDER Jordan**
Né le 4 mars 2003 à Sarrebourg
Fils de SCHNEIDER Michaël et de HUMBEL Anne domiciliés 113, rue Charly Ochs
- * **ASTIER Caroline Marie-Anaïs**
Née le 24 mars 2005 à Sarrebourg
Fille de ASTIER Olivier et de ESSELIN Valérie domiciliés 3b, rue Général de Gaulle
- * **POUSSING Thibault Alain Francis**
Né le 24 mars 2005 à Sarrebourg
Fils de POUSSING Vincent et de PIERRAT Sabrina domiciliés 88, rue Général Leclerc
- * **ORGEL Enzo Christopher**
Né le 6 avril 2005 à Sarrebourg
Fils de ORGEL Frédéric et de GROUARD Christine domiciliés 31, rue Général Leclerc
- * **EL MOUJOU ALLAH Inès Denise Kaddouj**
Née le 14 avril 2005 à Carcassonne (Aude)
Fille de EL MOUJOU ALLAH Hicham et de CASTELLA Marie domiciliés 69, Rue Charly Ochs
- * **CLERICE Léa Jade Océane**
Née le 19 avril 2005 à Sarrebourg
Fille de CLERICE Robert et de PASQUIER Stéphanie domiciliés 47, rue Charly Ochs
- * **MAZERANG Perrine Emma Julie**
Née le 5 juin 2005 à Sarrebourg
Fille de MAERANG Philippe et de FICHTER Tania domiciliés 9, rue des Cerisiers
- * **RENAUD Cécile Marie Marguerite**
Née le 12 juillet 2005 à Sarrebourg
Fille de RENAUD Christian et de NISS Pascale domiciliés 69, rue Général Leclerc
- * **PREVOT Inès**
Née le 24 août 2005 à Sarrebourg
Fille de PREVOT Nicolas et de VALLEE Audrey domiciliés 66, rue Général de Gaulle
- * **KLIPFEL Agathe Marie Joséphine**
Née le 17 septembre 2005 à Sarrebourg
Fille de KLIPFEL Rémy et de GARTISER Marie-Dominique domiciliés 3, chemin des Bouilles

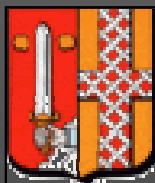


Ils sont nouveaux dans notre commune...Ils viennent de s'installer
et nous leur souhaitons une cordiale bienvenue

- ARGANT Gislain et Delphine HUCK – 3, rue des Vosges
- BENA Jean-Bernard – 47, rue Général Leclerc
- ENEL Francis et Marie-Hélène MARTZLOFF – 20, rue Général Leclerc
- FRANCOIS Jean-Claude et Audrey SCHWALLER – 49, rue Général Leclerc
- GEOFFROY Sébastien et Céline GONZAGUES et leurs enfants – 8, rue des Cerisiers
- GROUARD Jean-Paul, Christiane et leurs enfants – 50, rue Général de Gaulle
- KOZAK Martine – 62, rue Général Leclerc
- KARL Flore et ses enfants – 88, rue Général Leclerc
- KORZENIOWSKI Jérôme et Peggie REBOURS et leurs enfants – 11, rue Charly Ochs
- MAZERANG Philippe, Tania et leurs enfants – 9, rue des Cerisiers
- OBERLE Sabrina – 11, rue Général de Gaulle
- PERNIN Florence et ses enfants – 45, rue Général Leclerc
- PREVOT Julien et Séverine BINDREIFF – 49, rue Général Leclerc
- REIS Benoît et Jessica OSAKA – Ecluse du Hazard
- SCHERTZINGER Edouard – 84, rue Général Leclerc
- SCHULER Sabrina – 25, rue Général Leclerc
- ZEMB Jean-Marc, Michaëla et leurs enfants – 41, rue Charly Ochs

DECES

- BRUA Adolphe, né le 16 août 1932 à SARRALTROFF
Décédé le 9 mars 2005 à LORQUIN
- SOISSONG Claude Louis, né le 11 octobre 1940 à LORQUIN
Décédé le 15 avril 2005 à SARREBOURG
- HISSIGER Robert Eugène Joseph, né le 1^{er} novembre à HERMELANGE
Décédé le 27 mai 2005 à NANCY
- EVRARD Marguerite Marie Emilienne veuve NISS, née le 7 mars 1933 à LORQUIN
Décédée le 7 juillet 2005 à LOURDES
- STELLA René Louis Jacques, né le 18 octobre 1937 à NANCY
Décédé le 13 juillet 2005 à NANCY
- KLOTZ Elisabeth veuve SEEBERT, née le 4 juillet 1929 à ALTENWALD (Allemagne)
Décédée le 10 août 2005 à LORQUIN
- JACOBI Jean-Pierre Joseph, né le 19 mars 1912 à ACHEN
Décédé le 3 octobre 2005 à LORQUIN
- FLEURENCE Mariette épouse PIERSON, née le 18 octobre 1924 à HESSE
Décédée le 18 novembre 2005 à LORQUIN
- HEFLY Elise veuve HOLTZ, née le 4 décembre 1911 à MANNHEIM-KÄFERTAL
(Allemagne)
Décédée le 14 décembre 2005 à SARREBOURG
- BROZOVIC Nicolas, né le 31 août 1922 à VERBNIK (Yougoslavie)
Décédé le 15 décembre 2005 à LORQUIN



Le château de Zufall : une histoire d'incendies mouvementée

Camille Maire

Le château de Zufall était, à l'origine, un véritable château-fort comme le montre une évaluation de 1582. On y mentionne en effet des murailles, un donjon, un pont-levis et aussi un colombier, un « logement du vigneron » et « un pressoir des vignes ». Le propriétaire est alors le seigneur de Haussonville.

Pendant la guerre de Trente ans (1618-1648), en 1636, le château est détruit par un incendie et, le 16 février 1719, le duc Léopold de Lorraine vend au Baron de Coussey « le vieux château du Hazard, près de Lorquin ». Quelques décennies plus tard, au milieu du XVIII^e siècle, il n'en restait que quelques ruines et fut reconstruit quelques années seulement avant la Révolution..

Au début du XIX^e siècle, il appartient à Anne Marie Louise de Beauvau, Princesse de Poix, domiciliée à Paris, qui possède de nombreuses forêts dans les environs. En 1812, elle vend (pour 13 000 francs) tout le domaine, « la terre dite de Zufall, consistant en château, terres labourables, prés, jardins et chênèvières » à Charles Joseph Crousse, sous-inspecteur des forêts et ancien maire de Lorquin (1800-1808) et à sa femme Anne Sophie Blaise, chacun pour une moitié. Quatre ans plus tard, Crousse revend le château à Dominique Drouville, qu'un acte de 1821 désigne comme « négociant demeurant à Zufal » et qui habite Nancy en 1824. En 1825, le château redevient la propriété de la Princesse de Poix.



Il passe à la famille Jeannequin aux environs de 1845. En 1854, il fait partie de l'héritage de Marie Anne Joséphine Jeannequin, dix-huit ans, rentière à Lorquin, qui épouse Pierre Joseph Victor Jeannequin, substitut du procureur impérial à Toul. La mariée est l'unique héritière de Joseph Didier Jeannequin, propriétaire à Lorquin, décédé en 1853.

Pendant l'annexion, il sert de lieu de villégiature aux propriétaires de Lunéville qui y passent régulièrement les vacances d'été. À l'église, la famille occupe un banc du fond, dans la partie en amphithéâtre du côté de l'épître. Les Jeannequin et leurs alliés sont titulaires de permis de chasse. En 1910 : Henri Jeannequin, propriétaire ; Jeanne, sa femme ; Victor, leur fils, étudiant ; Paul Brignon, agent de change ; Andrée, sa femme.

Pendant la guerre, en 1915, le château est occupé par les aviateurs allemands de l'escadrille 67 qui utilisent les prés voisins de la ferme de la Cambreholz. Le 24 avril 1917, un incendie, heureusement vite éteint par les militaires, ne cause que peu de dégâts (118 marks). Cette même année, la propriété est mise sous séquestre (comme « bien ennemi ») par les autorités. Le rapport rédigé par Jules Mangin, clerk de notaire, nous apprend que l'immeuble contient vingt-trois chambres, un vestibule et une cuisine (rez-de-chaussée, 7 ; premier, 8 ; second, 8).

La ferme attenante au château a connu toute une longue série d'exploitants. En 1836, par exemple, Nicolas Jeannequin « a donné à cheptel simple pour neuf années, pour être attachés à l'exploitation de la ferme de Zufal, qui lui appartient », à Hubert Leclerc, cultivateur, « un fond de bétail » comprenant trois vaches, sept bœufs et un taureau, le tout d'une valeur de 1 350 francs. Au début du XIX^e siècle, les fermiers étaient souvent des anabaptistes, comme Christian et Pierre Roth, en 1805. Pendant la Grande Guerre, c'était un certain Rieger.

Triste fin pour le château, en février 1946. Il était alors occupé par des militaires français de la 742^e CRE (de La Forge). Un détachement de tirailleurs, chargé de la garde du dépôt d'essence, y était également logé. Certains d'entre eux, bricolant une installation électrique dans les combles, auraient provoqué l'incendie*... J'ai assisté aux efforts des vaillants pompiers lorquinois pour sauver le bâtiment, malheureusement vains. Cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était passé avant la Révolution, le château ne fut pas reconstruit.



Le château peu après sa destruction par le feu

*Témoignage de M. Hubert Angrand, qui faisait partie de la 742^e CRE – devenu Lorquinois par la suite –, et à qui je dois la photo ci-dessus.

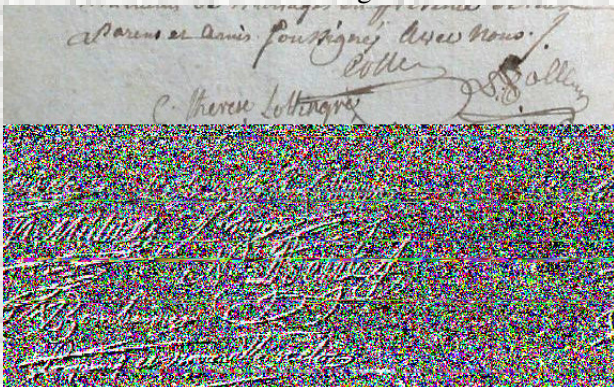


Une grande famille lorquinoise au XVIII^e siècle

Le 9 novembre 1750, un vendredi, le curé Joseph-Nicolas Bombardier¹ bénit solennellement « l'église neuve » de Lorquin. La nef avait été payée par le prince de Beauvau Craon, seigneur et décimateur du lieu et le chœur, refait « tout à neuf depuis le fondement », par le prêtre. Le mardi suivant, 13 novembre, le curé donna la première bénédiction dans l'église « à demoiselle Thérèse Lottinger, épouse du Sieur Colle, avocat en parlement, en action de grâce d'un heureux accouchement qu'elle a eu d'un gros garçon le vingt octobre de la même année, auquel on a donné le nom de François Étienne² ».

C'était le troisième enfant des Colle, baptisé le lendemain de sa naissance – 21 octobre – et dont les parrain et marraine étaient Joseph-François Sauvelet, avocat à la cour et Antoinette Vultrin, préfète de la congrégation de la Sainte Vierge de Blâmont. Claire-Thérèse Lottinger était alors âgée de vingt ans seulement et le curé Bombardier allait encore baptiser huit de ses enfants et son successeur, Charles-Hyacinthe Gaulard neuf ! Elle mit donc au monde vingt-et-un enfants : dix garçons et onze filles, dont vingt virent le jour à Lorquin³.

Claire-Thérèse Lottinger était née à Blâmont le 23 octobre 1730. Elle était la fille de Joseph Lottinger, un notable de la ville, receveur des consignes du comté et de son épouse Thérèse Poirot. Elle s'était mariée à seize ans, le 15 novembre 1746 avec Pierre-Nicolas Colle, de Lorquin, avocat en parlement, âgé de 22 ans⁴, fils de Pierre Colle, receveur du roi et procureur des baronnies de Lorquin et de Marie-Thérèse Cune⁵.



Cette famille lorquinoise est exceptionnelle à plus d'un titre. Le mariage de 1746 unit deux fiancés très jeunes, surtout la fille qui n'a que seize ans. En règle générale, à cette époque, les mariés sont âgés de 27 ans en moyenne pour les garçons, de 23 ans pour les filles. Ce mariage tardif est le moyen le plus efficace pour limiter le nombre des naissances, mais, en l'occurrence, la règle ne s'applique pas car les mariés font partie de la classe aisée.

À la dernière naissance – 3 mai 1772 – la mère est âgée de 41 ans ½, ce qui est conforme à ce qui s'observe ailleurs. Ce qui est inhabituel, c'est le nombre d'enfants et la brièveté des intervalles entre les naissances. Le premier accouchement survient neuf mois moins un jour après le mariage et la moyenne des périodes qui s'écoulent entre les autres naissances – de la seconde à la vingt-et-unième – est de 14,8 mois seulement, à peine plus d'un an. Une seule explication possible à cette succession rapide de grossesses : la famille a engagé une (ou des) nourrices(s) ; la mère n'allaitant pas, l'ovulation revient rapidement et elle se trouve de nouveau enceinte.

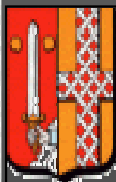
Sur les vingt-et-un enfants mis au monde⁶, huit sont morts en bas âge (entre 14 mois et 4 ans), ce qui peut être considéré comme un bilan satisfaisant pour ce temps.

En résumé, Claire-Thérèse Colle accouche vingt-et-une fois en vingt-cinq ans et, chose extraordinaire, à une époque où les décès de femmes en couches sont monnaie courante, elle survit vingt-deux ans à sa dernière maternité. Elle est morte à Lorquin le 12 décembre 1794 à l'âge de 64 ans et son mariage a duré 48 ans et 27 jours⁷.

Un enfant naturel

Le 16 novembre 1795 à midi, Marie-Anne Lhuillier, veuve Simon, sage-femme de Landange, Marguerite Lallemand, épouse de Nicolas Percy et Marguerite Zeller sont reçues à la mairie par l'adjoint Jean-Joseph Lefèvre. Elles lui présentent un enfant né le matin même à 9 heures. La mère, explique la matrone, est Victoire-Agathe Colle⁸, fille de Pierre-Nicolas Colle, notaire public à Lorquin. Elle ajoute que l'accouchée lui a déclaré que le père de l'enfant est « le citoyen Sébastien Marchal, conducteur des Ponts et Chaussées audit Lorquin, qui s'est trouvé absent ». C'est un garçon que l'on prénomme Victor.

Les naissances d'enfants hors mariage ne sont pas rares alors⁹, leur nombre augmente même à la fin du siècle, surtout pendant la période révolutionnaire. Ce qui est exceptionnel, par contre, c'est que la mère révèle le nom du père de son enfant au moment de l'accouchement. Une domestique séduite par son patron, la fille d'un pauvre manouvrier engrossée par un fils de famille ne protestent pas. En l'occurrence le père de la « fille-mère » est quelqu'un, un notable de la localité. et on aimerait savoir s'il a entrepris quoi que ce soit pour obtenir réparation du père de l'enfant, si c'est bien celui qui est désigné. Hélas, on l'ignore.



Le petit Victor est mort le 8 février 1799, à 3 ans et 2 mois. C'était, d'ailleurs, le sort de beaucoup d'enfants naturels, qui recevaient moins de soins que les enfants légitimes. Ceux qui survivaient portaient toujours la marque de la faute maternelle, tout innocents qu'ils étaient¹⁰. Quant aux mères, si elles trouvaient un mari, c'était au mieux un veuf ou un étranger.

Le père présumé de l'enfant n'est pas un inconnu. Jean-Sébastien Marchal, fils d'un notaire, est né à Bourgaltroff en 1768. En 1795 il est conducteur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Sarrebourg et domicilié à Lorquin¹¹. Il habite la grande maison au bas du Grand perron qu'il a héritée de son oncle Joseph-Pierre Lefèvre en 1792. Il est âgé de 27 ans et célibataire.

Il se marie à Foulcrey en 1807. Son fils, Charles-Sébastien-Paul-Louis qui naît à Lorquin le 23 mars 1809 est le docteur Marchal, qui soignera les Lorquinois et les habitants du canton pendant près de soixante ans et se fera connaître par ses travaux scientifiques et ses recherches archéologiques. L'adjoint qui a signé l'acte de naissance de Victor Colle est l'oncle du père désigné par Victoire Colle...

On peut imaginer les remous de l'affaire à Lorquin, avec des discussions où devaient s'affronter les partisans de la jeune fille, « séduite et abandonnée » et des fanatiques du brave Sébastien Marchal, accusé à tort par une fille de rien.

Au printemps de 1800, un régiment de carabiniers cantonne à Lorquin. Le 10 avril, Dominique Charton, adjoint, marie Victoire-Agathe Colle et un soldat de la 4^e compagnie, Pierre-Germain Dupuis. Elle à 36 ans et son fiancé 29. Aucun membre de la famille Colle ne figure parmi les témoins...

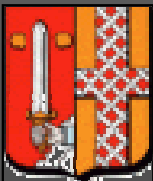
Et les autres enfants ?

Des quatorze enfants qui échappent à une mort prématurée, quatre seulement ont laissé une trace. Victoire-Agathe, dont la mésaventure vient d'être rapportée ; sa sœur Marguerite-Sophie, qui épouse un homme de loi de Charmes, Antoine-Charles Gerbaut, en 1793 ; Charles-Chrysogone, né en 1758, avoué, qui sera président du tribunal du district de Sarrebourg, puis maire de la ville sous le Premier Empire après s'y être marié en 1791¹³. Son premier enfant naît le 9 septembre 1793 alors qu'il se trouve à l'armée du Rhin « avec ses concitoyens pour combattre l'ennemi ». Une seule restera fidèle à Lorquin, bien qu'elle n'y soit pas née : Thérèse, l'aînée de la famille y meurt le 18 mars 1817, vieille fille âgée de 70 ans.

Camille Maire

NOTES

1. Curé de Lorquin de 1735 à son décès, en 1761. Inhumé dans l'église.
2. Décédé le 24 mars 1755 à 4 ans et demi.
3. L'aînée, Thérèse est née à Blâmont.
4. Il était né à Lorquin le 18 mai 1724. - C'est le curé de Lorquin qui célébra le mariage à Blâmont.
5. Pierre Colle et Marie-Thérèse Cune ou Cuene s'étaient mariés à Sarrebourg en 1721. Sa femme étant morte à Lorquin le 1^{er} juin 1747, Pierre Colle se remaria à Blâmont six semaines après son décès, le 18 juillet 1747.
6. Voir la liste complète en annexe.
7. Pierre-Nicolas Colle est décédé le 22 juillet 1800.
8. Quinzième enfant du couple Colle, née le 3 février 1764.
9. Dix-neuf cas relevés à Lorquin en 1790-1799. Cinq dans la seule année 1798.
10. Pour la période 1796-1804, sur les vingt-et-un enfants illégitimes nés à Lorquin, dix au moins meurent avant d'avoir atteint l'âge de 4 ans.
11. Auparavant, il avait exercé les mêmes fonctions à Blâmont.
12. Il est né en 1770 dans un petit village de Seine-et-Oise, Maffliers, à une quinzaine de kilomètres au nord de Paris.
13. Il épouse le 31 mai 1791 Marguerite-Françoise André.



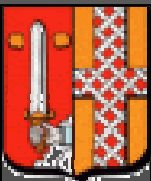
ANNEXE

Pierre-Nicolas COLLE xBlâmont 15.11/1746 Claire-Thérèse LOTTINGER
(18.5.1724-22.7.1800) (23.10/1746-12.12.1794)

- | | | |
|-----|--------------------------|---|
| 1. | Thérèse | Bl.14.8.1747-Lq. 18.3.1817 |
| 2. | Pierre-Joseph-Antoine | 22.10.1748 |
| 3. | François-Étienne† | 20.10.1750-24.3.1755 |
| 4. | Charles-Maurice† | 22.9.1751-27.10.1754 |
| 5. | Marie-Marguerite-Louise | 15.8.1752 |
| 6. | Marie-Marthe† | 28.7.1753-22.10.1754 |
| 7. | Pierre-Edouard | 16.10.1754 |
| 8. | Étienne-Clément | 8.12.1755 |
| 9. | Pierre-Charles | 20.2.1757 |
| 10. | Charles-Chrysogone | 10.12.1758 xSbg. 31.5.1791 Mg.-Fr. André |
| 11. | Victoire-Augustine† | 24.12.1759-3.9.1761 |
| 12. | Claire-Anastasie | 26.12.1760 |
| 13. | Pierre-Victor† | 10.1.1762-15.3.1763 |
| 14. | Marie-Constance† | 5.2.1763-20.9.1765 |
| 15. | Victoire-Agathe | 3.2.1764 x10.4.1800 Pierre-Germain Dupuis |
| 16. | Jean-Nepomucène-Victor† | 5.3.1765-3.8.1766 |
| 17. | Marie-Sophie | 15.4.1766 |
| 18. | Marguerite-Sophie | 19.7.1767 x6.8.1793 Ant.-Charles Gerbaut |
| 19. | Marie-Scholastique | 28.2.1769 |
| 20. | Marie-Julie | 5.5.1770 |
| 21. | Ant.-Emmanuel-Ferdinand† | 3.5.1772-15.1.1776 |

N.B. x : mariage. Bl. : Blâmont. Lq. : Lorquin. † : morts en bas âge.

QUELQUES VUES ANCIENNES DE LORQUIN



Echos de la Sportive Lorquinoise

La nouveauté cette année vient de la création d'équipes de jeunes. Suite à l'organisation de deux journées « initiation foot » qui a permis d'évaluer le nombre d'enfants intéressés à jouer au club, le comité a œuvré pour la mise en place de cette école de foot local. Voilà maintenant plus de cinq années que Lorquin n'avait plus d'équipe de débutants. Mathieu Demange est le responsable de ces débutants et les coach les samedis pour les matches. Les entraînements sont assurés par Loic Schimff et Alexandre Georges, tout deux joueurs locaux. Le nombre de licence débutant est aujourd'hui de 12, ce qui permet de fait deux équipes de cinq lors des plateaux. Trois nouveaux joueurs vont pouvoir intégrer l'équipe début 2006 puisqu'ils auront l'âge de faire de la compétition, à savoir entre 5 et 7ans. Des enfants de quatre ans participent également aux entraînements. Les enfants qui souhaitent intégrer l'équipe peuvent toujours s'inscrire gratuitement et/ou peuvent venir participer aux entraînements qui ont lieu au gymnase de Lorquin le mercredi de 16h00 à 17h30. La création de ces nouvelles équipes de jeunes permet d'observer l'avenir de la Sportive avec un bon œil.

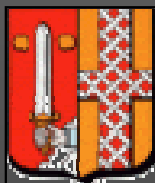
Des jeunes lorquinois figurent également dans une équipe de -13 ans à Abreschviller sous la responsabilité de Thierry Rabby, vice président de la Sportive Lorquinoise.

Concernant les équipes seniors, la saison passée a vu l'équipe B descendre à la division inférieure après une saison difficile en deuxième division mais n'a jamais démérité. L'équipe A s'est quand à elle hissée à la quatrième place du classement de PPD pour sa première saison à ce niveau. De plus, cette jeune et prometteuse équipe pouvait laisser entrevoir une belle saison 2005/2006 (pourquoi pas la montée) après avoir remportée leur cinq derniers matches de la saison.

Cependant, un mauvais début de championnat ponctuée par de courte défaite nullement méritée, a remis tout le monde les pieds sur terre. Il faut être patient pour que cette équipe puissent enfin s'affirmer à ce niveau. Lorquin est en règle pour pouvoir être disposé à monter, mathématiquement rien est encore joué, la qualité du groupe est indéniable, la carte est entre la main des joueurs.

D'un point de vue associatif, la Sportive Lorquinoise regrette la faible fréquentation de la population locale lors des manifestations. Elle tient également à informer que les lotos prévus au gymnase cette année ont été annulé pour des raisons de sécurité vis-à-vis du chantier au collège de Lorquin. Par ailleurs, il a été demandé par la ligue de Moselle de travailler sur un projet de vestiaire suite à deux rapports d'arbitre déplorant l'état du vestiaire (alors que voilà presque dix ans que les arbitres l'utilisaient sans se plaindre). Lorsque la commune sera propriétaire du complexe sportif de l'hôpital, il sera judicieux de travailler sur un projet en commun avec le rugby. Enfin, l'association souhaiterait organiser un feu de la Saint-Jean pour l'année 2006 mais aimerait le faire avec le soutien d'une autre association de Lorquin.

Mathieu DEMANGE



Résultats Sportifs et autres pour la saison 2004/2005 du Sporting Club Lutte Lorquin

1/ Le titre de Champion de Lorraine par équipe au Général de Poussins-Benjamins-Minimes pour la 3^{ème} année consécutive devant les Clubs de Sarreguemines et Maizières.

2/ Le titre de Champion de Lorraine des Féminines devant Maizière, pourtant Champion depuis 7 années, grosse performance féminine.

3/ Les Séniors remontent sur le podium perdu l'année passée derrière Sarreguemines.

sur le plan national, grosse saison pour GAUDRON Jean-François et ECKER Cynthia qui nous ramènent tout les deux une médaille de bronze de leur Championnat de France ainsi que les cinquième places de MAIRE Marine et DANTEUILLE Helena.
grosse réussite du Championnat de France 3^{ème} division en Juin où le Club local se classe 9^{ème} sur 15 équipes engagées.

Ensuite sur le plan des dirigeants :

ATTARDO Salvatore réélu au sein de la Fédération au poste de Secrétaire Général pour 4ans

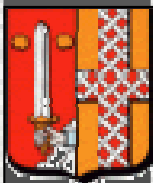
RIETHMULLER Eric élu à la Fédération à la Commission Elective pour 4ans

GARDEREAU Georges réélu au sein de la Commission nationale d'Arbitre en tant que Secrétaire Général avec mission, passage de l'examen national et désignation des arbitres aux différents Championnats de France pour les Arbitres Nationaux.

BENAD Florian Arbitre National 3^{ème} catégorie qui accède à la 2^{ème} catégorie et ce dirige tout doucement vers l'arbitrage international dans le futur ce qui démontre sa qualité.

Et toujours une grosse participation des parents des lutteurs dans la vie du Club au cours de la saison.

Et enfin clôture de la saison par une journée détente où 13 membres du Club, ont été honorés par la Fédération avec 2 médaille d'Or, 2 d'Argent et 9 de Bronze, du jamais vu au sein d'un Club pour une saison.

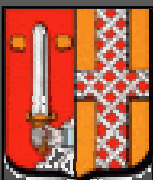


AMICALE DE LA GARE

L'Amicale de la Gare est une association de loisirs et détente dont les statuts sont déposés au registre des associations du tribunal de Sarrebourg. Son siège est à l'ancienne gare de Lorquin au n°44 de la rue du Général de Gaulle. Le comité se compose comme suit : président d'honneur : Gérard Simon, Président : Roland Kreutzmann, vice-président : Charles Schmitt, trésorier : Robert Kohut, trésorier adjoint : Patrice Schmidt, secrétaire : André Thirion, assesseurs : Guy et Roland Marchal, Philippe Dartoy et Pascal Bathelot.

Une des principales activités de l'association est la pétanque. Elle organise trois concours dans l'année : le samedi 20 mai 2006 : concours en doublettes, le dimanche 16 juillet 2006 : concours individuel (challenge du président) remporté en 2005 par Eric Riethmuller et le samedi 5 août 2006 : concours en doublettes doublé de la fête du cochon de lait. Cette dernière a d'ailleurs remporté un gros succès le 6 août 2005 et sera donc reconduite en 2006. Plusieurs membres ont d'ailleurs participé à des concours à l'extérieur : Abreschviller, Niderviller, Réding, Fénétrange, Sarralbe.

L'association est ouverte à tous moyennant une cotisation annuelle de 5 €. Si durant les beaux jours l'activité phare est la pétanque durant la période hivernale, les membres se retrouvent tous les lundi, mercredi, vendredi à partir de 18 h, les samedi et dimanche à partir de 16 h au siège pour jouer aux cartes. Avis aux amateurs !



**Amicale des Donneurs de Sang
Bénévoles
AMICALE DE LORQUIN**

LE COMITÉ :

Président : **POUCHER Claude**

vice-président : **WEIMANN Jean-François**

Secrétaire : **NEY Christine** Suppléante : **LACK Françoise**

Trésorière : **TOUSSAINT Bernadette** Suppléante : **LACK Françoise**

Assesseurs : **GROSS Madeleine, NEY Marc, NISS Pascale, OHMER Valérie,,
VERSCHAEVE Nathalie, SEINGUERLET Marie Thérèse..**

Membre honoraire : **ORGEL Henri**

L'amicale compte 85 donneurs réguliers ou occasionnels, dont 9 nouveaux membres en 2005.

Les dons de sang s'élèvent à 165 et ceux de plasma à 38 pour l'année en cours.

Le président et le comité remercient les donateurs et font appel à leur générosité pour l'année à venir.

Le sang est un don précieux, nous invitons tous les jeunes à se mobiliser.

Conditions pour le don du sang total :

- Être âgé de 18 à 65 ans (pas de 1^{er} don après 60 ans)
- 5 dons sont autorisés annuellement pour les hommes et 3 pour les femmes

Le délai entre deux dons est de 8 semaines

Conditions pour le don de plasma :

- Être âgé de 18 à 60 ans
- 20 dons sont autorisés

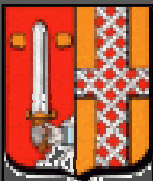
Le délai entre deux dons est de 15 jours.

Une navette mise à disposition par l'EFS de Strasbourg nous amène sur le lieu du prélèvement et nous ramène à notre domicile.

L'amicale se réunit environ 8 fois par an pour l'organisation des collectes.

Elle organise également un loto annuel qui aura lieu le 04/11/2006.

Dates don du sang	Dates don de plasma
05/01/2006	03/02/2006
23/03/2006	07/04/2006
15/06/2006	08/09/2006
10/08/2006	24/11/2006
26/10/2006	



Une assemblée générale avec remise de médailles est prévue dans le courant de l'année, la date reste à définir.

PENSEZ-Y ! VOTRE GESTE PEUT SAUVER DES VIES

Renseignement : **POUCHER Claude** rue du Gal De Gaulle 57790 LORQUIN

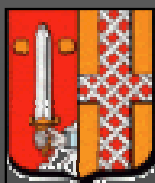
☎ 03 87 24 92 38

CLUB DE L' AMITIE

Le club de l'amitié est une association ouverte à toutes et à tous. Il se réunit tous les quinze jours, le mardi à 14 heures, à la salle des fêtes de Lorquin pour un après-midi détente (belote, loto et jeux de société). Un goûter est servi à tous les participants aux alentours de 16 heures. Tous les deux mois, il met à l'honneur les membres dont c'est l'anniversaire. Tous les ans, les mamans sont également mises à l'honneur à l'occasion de la Fête des Mères



Outre ces réunions bimensuelles, le club organise trois sorties par an. En 2005, le club s'est rendu dans les Vosges (Vittel et les Thons) au mois de juin, au Plan Incline de Saint Louis - Arzwiller au mois d'août et une sortie cochonnailles fin novembre. Par ailleurs le club a organisé un rassemblement avec des clubs voisins (Abreschwiller, Saint Quirin, Vasperviller, Voyer, Nitting et Hesse) qui a regroupé 120 personnes à la salle des fêtes. Pour terminer l'année, tout le monde se retrouve autour d'une bonne table à la salle des fêtes, pour fêter Noël.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir français est une association nationale, née en 1872, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique en 1906. Elle est placée sous le haut patronage du Président de la République.

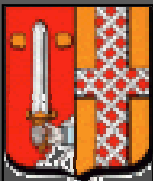
Il a pour mission de conserver la mémoire des Morts pour la France et de ceux qui ont honoré notre Pays par des belles actions ; de veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments qu'il a élevé à leur gloire, en France et à l'étranger et de transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives.

La section locale entretient essentiellement le carré militaire du cimetière communal composé de quarante tombes de soldats français tombés au champ d'honneur lors de la Guerre de 1914/18. La quête effectuée aux entrées du cimetière le 1^{er} novembre est destinée à l'entretien de ces tombes.

Le comité actuel est composé comme suit :

Président d'honneur :	BORGHI Roger
Président :	MARCHAL Gérard
Vice-président :	ROUSCHMEYER Jean
Trésorier :	WEIMANN Jean-François
Trésorier - adjoint :	BENA Gilbert
Secrétaire :	THIRION André
Secrétaire - adjointe :	SEINGUERLET Marie – Thérèse
Assesseurs :	AUBRIOT Michel, JAMBOIS Roger, MAIRE André, SEINGUERLET André.

En adhérent au Souvenir Français pour la cotisation de 10 € par an, vous manifesterez votre fidélité à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et vous exprimerez votre désir de maintenir la civilisation de votre Pays.



La Fête de l'agneau

La deuxième fête de l'agneau organisée par les paroisses de la communauté Sainte-Croix de Lorquin, sur le complexe sportif du centre hospitalier, le dimanche 31 juillet, a connu un grand succès. Favorisée par un temps ensoleillé, elle a attiré beaucoup de monde et a récompensé les efforts fournis par les organisateurs et les bénévoles qui en avaient assuré la préparation pendant de nombreuses semaines.

Après la messe célébrée en plein air par l'abbé Jean-Paul Victorion, curé de la communauté de paroisses et rehaussée par la chorale



des diverses paroisses, environ trois cents personnes ont dégusté les agneaux rôtis à la broche et ont fait honneur au menu qui leur était proposé.

L'idée de ce rassemblement revient à l'abbé J.P. Victorion afin de donner vie à cette communauté et de permettre aux habitants des paroisses concernées de se retrouver et de partager un moment convivial dans une ambiance sympathique et festive car "un agneau esseulé est un animal en grand danger".

Ce canton de Lorquin qui élève des milliers de moutons se devait d'avoir une telle manifestation mettant à l'honneur les éleveurs et les moutons eux-mêmes.

En effet après le déjeuner, de nombreuses animations ont été proposées à l'assistance, tout au long de l'après-midi par des éleveurs professionnels sous la responsabilité de M. Raymond Wagner. Une séance de tonte d'ovins était menée de main de maître par Vincent Marchal de Landange. Puis Serge a procédé à un rassemblement de troupeau de moutons à l'aide de son chien de race "border collie" dont le savoir-faire a été apprécié par les nombreux spectateurs.

Dans le même temps Joseph et Marie-Claude Rémillon de Guébling ont réalisé une démonstration

fort suivie de cardage manuel de la laine. A noter que c'est l'abbé Victorion lui-même qui donnait, en vrai connaisseur originaire du Saulnois, toutes les explications nécessaires.



Le conservatoire des sites lorrains avait, de son côté, installé une exposition sur la protection du patrimoine naturel. Cette association a été créée pour assumer quatre missions essentielles : la connaissance scientifique du patrimoine naturel, la protection des espaces naturels et des espèces qui y vivent, de même que la gestion des espaces dont l'histoire est liée, le plus souvent, à celle de l'homme et enfin la valorisation de ces espaces afin qu'ils ne soient pas dénaturés.

Par ailleurs le public pouvait aussi participer à un jeu sous forme de questionnaire sur l'élevage ovin, élaboré par M. Etienne Cattenoz, responsable de cet élevage auprès de la Chambre d'Agriculture.

Et en début de soirée de nombreuses personnes ont pu encore déguster de délicieuses pizzas et flammes ainsi que des pâtisseries la plupart confectionnées par des bénévoles.

Une belle réussite qui a été reconnue par tous et notamment par les organisateurs et bénévoles lors d'une réunion bilan et qui ont décidé de la rééditer en 2006 le dimanche 30 juillet. Une date à retenir dès à présent et à noter sur vos agendas !



La communauté de paroisses Sainte-Croix de Lorquin

« Les Ailés »

Association créée le 15 janvier 2003 regroupant les enfants de chœur
de la Communauté de Paroisses Sainte Croix de Lorquin

Aspach- Barchain- Fraquelfing- Hattigny- Héming- Hertzling- Landange-
Laneuveville-lès Lorquin-Lorquin- Neufmoulins- Niderhoff- Gondrexange

Notre association a pour objectifs

- de favoriser les rencontres et la communication à divers échelons :
communauté de paroisses, niveau départemental, national et international
- de donner une formation intellectuelle, culturelle, morale et spirituelle en favorisant le côté détente et loisirs.
- de financer une partie des voyages de nos jeunes enfants de chœur .

Président : Jean- Paul VICTORION :

Curé de la communauté de Paroisses Sainte Croix de LORQUIN

Siège de l'association

16, rue docteur Marchal

57790 LORQUIN

tél : 03.87.24.80.34

Secrétaire : Jeannine FRITZ de LORQUIN

Trésorière : Monique SCHERRING de LORQUIN

Trésorière adjointe : Martine DEMANGE de LORQUIN

Assesseurs : Cathy CLEMENT de NIDERHOFF - Véronique SCHWEBEL de NIDERHOFF - Jocelyne METZINGER de NIDERHOFF - Francis NOTTE de HEMING - Yvette DANOBER de HERMELANGE - André FRITZ de LORQUIN - Marie LOUISE DEMANGE de LORQUIN

Notre association est ouverte à tous les parents et amis des enfants de chœur de la communauté de Paroisses Sainte Croix de LORQUIN.

Activités en 2005

12 mars : un loto salle des fêtes de HEMING

16 mai : sortie dans le Saulnois

2 juin : exposition des œuvres de l'atelier - peinture à LORQUIN

du 5 au 13 juillet : Voyage LOURDES-ROCAMADOUR

23 octobre : Repas choucroute à LORQUIN

Tous les mardis de 14h à 17h : atelier peinture à la salle des associations à Lorquin



Lorquin le 2 juin 2005

Vernissage de l'exposition des 80 œuvres des membres de notre club peinture

Projets pour 2006

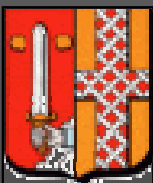
4 janvier 2006 : Galette des rois à LANDANGE :

pour les parents et les servants d'autel de Communauté de paroisses

4 mars 2006 : sortie foot au F.C Metz : pour le match METZ-MONACO

19 mars 2006 : un loto à HEMING

7 mai : un repas asperges à HATTIGNY



Remise d'un NOUVEAU DRAPEAU AU C.I.S. LORQUIN

La présence des sapeurs pompiers, unité en uniforme souvent précédée de l'emblème national, impose des normes auxquelles la population est très sensible. Le drapeau revêt donc une valeur symbolique.

Au cours de la cérémonie solennelle qui s'est déroulée le 5 novembre 2005, le maire Alain DEMANGE a accueilli les responsables des Sapeurs Pompiers de la Moselle avec à leur tête le Colonel Bernard

FRANOZ, le Colonel René MICK, le Député Maire Alain MARTY, le Vice Président du Conseil Général de la Moselle

Jean Luc CHAIGNEAU, les Conseillers Généraux, les Commandants de gendarmerie de Sarrebourg et de Lorquin, les Chefs de Centres de la Compagnie de Sarrebourg, les maires, élus et conseillers municipaux, le Capitaine honoraire Lucien GROUARD, les autorités militaires, les associations patriotiques et Monsieur l'Abbé Jean Paul VICTORION.



Lors de cette manifestation, le C.I.S. Lorquin s'est doté d'un nouveau drapeau afin de remplacer l'ancien qui aspirait à une retraite bien méritée après 56 années de bons et loyaux services, celui-ci datant de 1949. Avant l'arrivée des officiels, Monsieur l'Abbé a béni le nouveau drapeau accompagné de sa marraine Mme Paulette GROUARD et du parrain Monsieur Alain DEMANGE.

Après avoir rendu les honneurs au drapeau, le Colonel FRANOZ et le Commandant GROUARD, ont passé en revue la troupe au grand complet réunissant une section de portes haches, la section Jeunes Sapeurs Pompiers du centre, un détachement du G.R.I.M.P, plongeurs, maîtres chiens, une section de Sapeurs et les portes drapeaux des différents C.I.S.

Lors de son allocution, le Maire de la commune, Monsieur Alain DEMANGE, a retracé l'historique mouvementé du drapeau des Sapeurs Pompiers de Lorquin et de la création du corps qui remonte en 1789, soit 216 ans d'existence. La compagnie des sapeurs pompiers de Lorquin est une des plus anciennes de toute la région, bien avant Sarrebourg et Phalsbourg.

Le premier drapeau de soie fût offert par la sœur de Napoléon III en 1849, en 1870 celui-ci doit être caché pour éviter sa destruction par l'armée allemande. Le drapeau ressortit de sa cachette le 17 novembre 1918, pour faire un accueil au Général LEBOCQ qui pénétra à Lorquin par la route de Landange. La compagnie des sapeurs pompiers fit une haie d'honneur en l'accompagnant jusqu'à l'hôtel de ville.

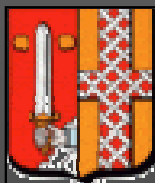
Par la suite, le drapeau fût à nouveau caché en 1940 puis réapparut en 1945.

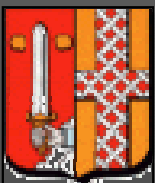
Après la remise du nouveau drapeau, un défilé dans les rues du village termina cette sympathique manifestation.

Un vin d'honneur a clos cette cérémonie qui restera une journée inoubliable pour l'ensemble du personnel du Centre d'Intervention de Lorquin.



Sergent-Chef : Jean Marie COLLIN





Le Yoga

Comme les années précédentes, chaque mardi soir, nous nous retrouvons pour une séance d'une durée d'une heure et demie.

Le YOGA est une expérience individuelle dont une des conséquences peut être, pour celui qui s'y adonne, de se sentir mieux avec lui-même et avec son environnement.

Cet entraînement s'appuie sur :

La pratique de postures physiques qui consiste en une série d'étirements exécutés avec douceur et en pleine conscience,

L'art de respirer,

L'entretien d'attitude intérieure telle que le **lâcher-prise**, la faculté de se concentrer visant à pacifier psychiquement le pratiquant. ☺

Mais pourquoi souhaitons-nous LACHER PRISE ?

Quels en sont les obstacles ?

Chaque enfant naît avec un potentiel extraordinaire, prêt à découvrir le monde, à apprendre, à aimer... Il reçoit, dès sa naissance, de la part de son entourage des messages d'amour, des bons soins en réponse à ses besoins, mais aussi, plus tard, des messages inhibants du style « de toute façon tu ne peux pas comprendre » ou « cesse de pleurer pour rien » ou encore « tu es en colère, va-te calmer dans ta chambre », « tu n'y arriveras pas » etc...

Ainsi se construisent à partir de ses relations familiales et sociales, son identité et sa personnalité, empreintes de nombreuses croyances, d'habitudes, de peurs.

Devenus adultes, nous nous agrippons surtout à nos **croyances** reçues. Nous sommes **attachés** à notre manière de voir, à nos principes, à tous ceux que nous aimons, à notre patrimoine, à une certaine image de nous-mêmes, à nos habitudes, à notre sécurité. Etre attaché, réduit par définition notre liberté.

Il suffit de nous observer pour voir à quel point nous sommes submergés de **peurs** multiples. Nous craignons l'inconnu, l'avenir, le regard de l'autre, son jugement. Nous avons peur de manquer de quelque chose, de l'adversité, des épreuves. Nous manquons de confiance en nous.

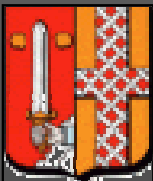
Nous sommes souvent dans le **refus** de ce qui advient. Pourtant, nous ne pouvons empêcher ce qui arrive, il s'agit souvent de conditions, d'événements, de circonstances, indépendants de notre volonté. Si nous n'avons aucune prise sur ce qui nous arrive de l'extérieur, nous sommes néanmoins en mesure de corriger notre attitude face à l'événement. En effet, le refus d'une situation est en lien avec la colère, la révolte. Ces énergies ne sont pas motrices mais sont un frein au courant de la vie. Le refus nous incite à nous débattre en nous enfonçant dans la rumination mentale, dans le ressentiment.

N'essayons-nous pas d'exercer un certain **contrôle** sur le cours des événements, sur ceux qui nous entourent, sur le monde dans lequel nous vivons, au point d'en perdre notre sérénité ? car le contrôle demande beaucoup d'effort, beaucoup d'énergie dépensée inutilement.

En effet, ce n'est qu'une illusion de penser pouvoir changer l'autre ou le cours des choses. Cependant, de cette croyance découlent l'angoisse, la frustration.

Tout ce que nous ne contrôlons pas, toutes nos peurs déséquilibrent notre construction mentale et offrent des résistances au lâcher-prise.

Cette expression "**lâcher-prise**" peut intriguer, pour peu qu'elle laisse penser qu'il s'agit de baisser les bras. Or, il n'en est rien, car baisser les bras serait plutôt synonyme de **renoncement**. Le renoncement, contrairement au lâcher-prise, est le sacrifice complet de soi-même, c'est la résignation, c'est s'arrêter en chemin au bénéfice d'une dépendance envers ceux qui exercent leur pouvoir sur nous.



Alors, comment pourrions-nous définir le lâcher-prise ?

C'est d'abord nous permettre d'avoir une meilleure relation avec nous-même, ensuite avec notre entourage, c'est lâcher, rendre quelque chose moins tendu, «c'est cesser de serrer, abandonner» nous dit le Larousse.

C'est abandonner une position, n'offrir aucune résistance (source de tension) à la vie, même lorsque le résultat n'est pas celui qui est attendu.

C'est **faire confiance**, en sachant que le mieux, le meilleur peut arriver. C'est changer son regard, dire « **oui** » à ce qui est, à ce qui vient.

C'est agir tout en n'étant pas attaché aux résultats de l'action, alors qu'à l'inverse, contrôler, c'est vouloir tout diriger en attendant un résultat conforme à nos croyances, nos désirs....

C'est aussi faire le deuil d'une chose à laquelle on tenait, c'est **pardonner**, ne plus essayer de changer l'autre mais l'accepter de tout cœur avec ses différences...

C'est porter son attention sur **l'instant présent**, autrement être dans **l'ici et maintenant**.

Le lâcher-prise symbolise un état dans lequel la volonté n'intervient pas. Il y a une acceptation consciente d'un état de fait auquel on n'y peut rien. Il est bien évident qu'il s'agit d'accepter seulement ce qui ne peut être modifié et de transformer ce qui peut l'être. C'est peut-être un équilibre à trouver entre les deux.

C'est par conséquent ne plus être atteint par les vicissitudes, les épreuves, qui jalonnent notre vie. C'est se délivrer d'un poids qui nuit à notre plein épanouissement, notre avancement, afin de mieux reprendre sa route vers une certaine paix intérieure, après s'être donné les moyens d'y arri-

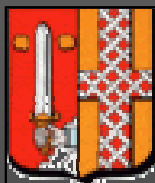


ver.

Comment lâcher prise ?

Il existe plusieurs techniques, les unes s'inspirant de méthodes occidentales, les autres tirant leur source dans la tradition orientale qui attache une grande importance à la notion d'**impermanence**, au **détachement**, et surtout au fait de vivre **l'instant présent**.

Une démarche importante consiste à identifier nos **croyances**, les **messages** que nous avons reçus et à observer dans quelle mesure ils nous emprisonnent et nous empêchent de nous sentir libres. En effet, pour réussir à lâcher, nous avons besoin de voir ce qui nous fait peur, ce à quoi nous restons attachés. Souvent les racines se trouvent bien au-delà de ce que nous voyons, nous sommes en train de revivre un événement de l'enfance, une souffrance passée qui a été réactivée par la situation présente, et qui a besoin d'être reconnue pour nous permettre de passer à autre chose.



Il convient par conséquent de nous demander dans quelle mesure nous nous reconnaissons le droit d'exister, d'être nous-mêmes, d'exprimer notre ressenti, d'agir, d'avoir du plaisir, de réussir...

Les hommes sont souvent malheureux car ils ne vivent pas **le moment présent**, ils vivent enfermés dans leur passé, dans leurs erreurs, leur culpabilité, leurs limites. Au lieu de voir le soleil briller devant eux, ils voient surtout les ténèbres qu'ils ont semées derrière eux, ou alors ils se projettent dans le futur, avec parfois beaucoup de peurs. L'élément essentiel au lâcher-prise et au détachement est la **confiance** : la confiance en soi, en nos propres possibilités d'accomplir ce que nous voulons dans la vie, la confiance dans nos buts, nos désirs, nos besoins, dans nos capacités de réussir. Cette confiance en soi s'accroît en faisant ce que l'on aime, et surtout en éliminant nos peurs par le biais de l'identification et du changement de nos croyances.

Dans le cas d'une expérience douloureuse, d'une situation conflictuelle, d'un événement qui vient perturber le cours de notre vie, il suffit de regarder l'expérience que nous vivons et nous rendre compte de tout ce que nous pouvons en tirer de **positif**.

Ce qui est très difficile à réaliser, c'est le lâcher-prise des **jugements**, d'abord envers soi-même, ensuite envers les autres. L'autre est ce qu'il est, avec son chemin à parcourir, même si sa trajectoire et son comportement nous sont totalement incompréhensibles. Chaque personne a la responsabilité de sa vie. Ce que nous pouvons faire tout au plus, c'est quelque chose pour nous, quelque chose qui nous permettra de retrouver notre sérénité (création, distanciation etc...)

Face à nos émotions négatives, un exercice simple consiste à concentrer toute notre attention sur le sentiment qui nous habite, à **rester présent** et devenir le témoin neutre, silencieux de ce qui se passe en nous, sans jugement. Cet exercice, répété de nombreuses fois, nous met directement en relation avec l'émotion (colère, déception, ressentiment, désir de vengeance...) afin de ne plus la subir. Nous devenons ainsi maître de la situation.

Il est très important de lâcher-prise du **ressentiment**, qui est un poison qui nous habite, à travers le **pardon**. Tant que nous sommes dans cette émotion nous sommes esclaves des autres. Plus nous pensons à la situation, moins bien nous nous sentons. Pardonner signifie lâcher-prise du désir de vengeance. Une mise à distance s'établit par rapport à la situation, de façon à ne plus réagir émotionnellement.

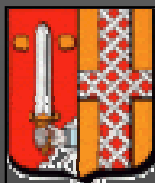
Il est évident que rien ne dure, les événements succèdent aux événements, les jours succèdent aux jours, les joies succèdent aux épreuves etc... Intégré dans cette impermanence, (chère au bouddhisme) nous luttons comme nous pouvons pour nous accrocher à ce qui nous entoure. Si nous sommes convaincus que rien ne dure, nous pouvons peut être mieux accepter par avance, l'inéluctable séparation. C'est la clé du **non attachement**.

Il est important de rappeler que la seule richesse dont les événements ne peuvent nous priver est notre richesse intérieure: ce que nous construisons en nous reste acquis, quoiqu'il arrive...

Nos désirs ne nous apportent jamais de satisfaction durable, mais un manque permanent. En effet tout désir une fois satisfait, donne naissance à un autre désir, en une chaîne sans fin. Le désir cependant, est un mouvement vital, indissociable de l'existence humaine. Il ne servirait à rien de le refouler. Alors sachons vivre au mieux avec nos désirs, laissons-les s'exprimer et aussi se réaliser sans en devenir **le jouet**.

Lâcher-prise, c'est aussi cesser de se débattre pour accueillir ce qui est. C'est dire « **oui** » à la vie, au monde, aux événements, aux circonstances, à l'autre tel qu'il est. A ce moment là, nous devenons créateur de notre propre vie, en faisant confiance et en avançant. Il ne s'agit pas d'une soumission, d'une acceptation passive dans le sens d'un renoncement, mais d'une acceptation qui nous permettra ensuite de donner une autre direction à notre vie.

Il est important d'avoir des **buts**. Ils donnent une orientation à notre vie, motivent nos efforts, structurent nos journées. Lorsque nous avons un objectif à atteindre, si nous y sommes trop attachés, cela nous fragilise. Il convient par conséquent de nous intéresser surtout à **l'action** qui y mène plutôt qu'au but lui-même, de façon à vivre **le détachement**. L'action réalisée en pleine conscience, dans l'abandon à **l'instant présent** peut nous procurer des satisfactions immédiates, sans attente en retour ; elle a pour objet de nous enrichir intérieurement. Nous ne sommes plus dans la projection de la pensée, nous tenons la clé du lâcher-prise. C'est la conquête de la liberté. Or, si nous fabriquons un présent solide, l'avenir le sera aussi.



En quoi le YOGA permet-il le lâcher-prise ?

La pratique de yoga, exécutée avec ses normes posturales et respiratoires est aussi un moyen très efficace pour y parvenir.

En effet, une posture (étirement) tenue quelques secondes dans un état de **concentration** totale, accompagnée d'une pause respiratoire, correspond à un temps de détente dans l'effort.

Chaque étirement étant suivi d'un relâchement musculaire global, correspond à un nouvel état d'abandon.

Lorsque nous sommes tendus, irrités, contrariés, nos muscles le sont aussi. Cet entraînement est un excellent apprentissage pour nous aider à relâcher nos tensions dans la vie courante, chaque fois que nous en éprouvons le besoin.

La respiration consciente nous relie à la vie dans **l'instant présent**. Elle est apaisante et calmante, surtout lorsque nous insistons sur la respiration abdominale.

La relaxation, à elle seule, constitue un des meilleurs antidotes contre le stress, c'est un des outils les plus puissants en matière de lâcher-prise.

Elle procure, lorsqu'on la pratique régulièrement une grande capacité à relâcher les tensions, elle amène la décontraction musculaire et la détente de l'esprit. Elle favorise la qualité du sommeil. Stimulant le cerveau droit (cerveau des rêves, de la créativité, du ressenti), elle permet l'harmonisation entre cerveau droit et cerveau gauche (celui qui concerne le savoir logique, le rationnel, l'organisation, la structure). Elle est source de grande paix intérieure, augmentant l'estime de soi, la confiance en soi.

La visualisation, intégrée dans une séance de relaxation, est une technique qui se base sur le fait de créer avec son imagination, une représentation de ce que l'on veut atteindre. Le subconscient prend en charge cette demande.

CONCLUSION

Lâcher-prise est une aptitude à développer afin d'être mieux armé pour affronter les difficultés de la vie et ainsi pouvoir profiter pleinement de son existence.

C'est déposer tout ce qui nous encombre de façon à faire place à la joie, à la sérénité.

C'est se sentir concerné par autrui, ne pas vouloir le changer, l'accepter dans sa différence et lui donner le meilleur de soi-même.

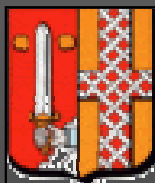
C'est apprendre à vivre dans **l'instant présent**, à apprécier le bonheur de cet instant, sans se projeter tout le temps dans le futur ou ressasser le passé. Vivre l'instant présent, c'est rencontrer l'amour dans tout ce qui nous entoure, dans la beauté d'une fleur, le regard d'un enfant, le vol d'un papillon.

C'est s'ouvrir au monde de **la créativité** sous toutes ses formes, c'est oser se diriger vers l'inconnu, la transformation, la nouveauté en toute **confiance**.

*Pour terminer, voici un très beau texte de Eckhart TOLLE *:*

« Lorsque vous lâchez prise face à ce qui est et que vous devenez donc totalement présent, le passé perd tout pouvoir, le royaume de l'Être, qui était masqué par le mental se révèle. Tout d'un coup, un grand calme naît en vous, une insondable sensation de paix. Et au cœur de cette paix, il y a une grande joie. Et au cœur de cette joie, il y a l'amour. Et au cœur de tout cela, il y a le sacré, l'incommensurable. Ce à quoi on ne peut attribuer de nom ».

Marie-France KNITTEL



* Eckhart TOLLE : auteur de l'ouvrage « Mettre en pratique le pouvoir du moment présent »..

Avenir Rugby Club

Depuis neuf ans déjà, le rugby club existe à Lorquin avec un effectif croissant d'année en année. Il comprend actuellement 32 joueurs seniors qui s'entraînent tous les mardis et vendredis de 19 h à 21 h sur le stade du centre hospitalier.

Par ailleurs une vingtaine de jeunes de 7 à 11 ans viennent s'épanouir à l'école de rugby tous les samedis de 14 h à 15 h 30. Ils sont encadrés par Jean-Thomas, Vincent et Brigitte.

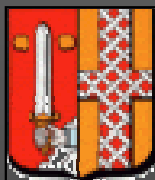
L'équipe trouve ses moyens de subsistance grâce à plusieurs manifestations dans l'année : soirée de la saint Sylvestre, une fête d'été en juin, la fête des sports en septembre et une soirée moules-frites courant octobre.

Le comité du club se compose comme suit :

Présidente :	Chantal GRENIER
Vice-président :	Thierry LAFON
Secrétaire :	Isabelle MAIRE
Trésorier :	Robert VAYSSIÈRES



La fête d'été se déroule sur deux jours avec l'élection de miss rugby. Lors de la fête des 18 et 19 juin 2005, Audrey Fontaine de Nitting a été élue miss rugby, Sandrine Jacquot d'Imling est première dauphine et Pauline Weltz de Sarrebourg, deuxième dauphine.



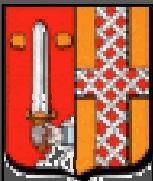
TEUF

La municipalité a réuni 3 fois les jeunes en 2005 pour connaître leurs souhaits. Souvent les adolescents traînent dehors pendant les congés car il n'y a pas de local pour eux. Ces réunions ont permis de connaître leurs attentes en matière d'animation.

Les jeunes aimeraient faire des sorties cinéma, piscine, utiliser le gymnase pour jouer au foot ball, au tennis,...

Ils ont organisé 2 soirées « TEUF », ces soirées à la salle des fêtes sous couvert d'adultes qui étaient là pour éviter des problèmes se sont très bien passées, il n'y avait pas d'alcool, ni de cigarette, la commune a fourni les boissons, les jeunes les gâteaux.

En 2006, 2 soirées sont déjà prévues aux différentes vacances.





COMMUNEAUTE DE COMMUNES DES DEUX SARRES

Créée depuis 1999, la communauté de communes des 2 Sarres regroupe 19 communes et gère le service des déchets ménagers, l'éclairage public, l'assainissement, le développement économique, la piste cyclable et la promotion touristique de son territoire.

Elle est présidée par Monsieur Robert Weber, maire d'Abreschviller.

Trois agents sont employés à temps plein.

Les bureaux sont provisoirement installés à Abreschviller (au-dessus de la Mairie).

Le projet de construction d'un hôtel d'entreprises sur la Commune de Lorquin devrait créer 3 cellules de 200m² qui seront louées à des artisans, ainsi que des bureaux.

Quelques points forts de l'année 2005 :

ANIMATIONS CULTURELLES

La participation de la CC2S au Festival jeune public *Mon Mouton est un Lion''* a permis à environ 600 enfants des écoles du canton d'assister, au courant du mois de mai, à des représentations théâtrales de qualité.

FOIRE ARTISANALE DES 2 SARRES

Le 11 septembre, la deuxième foire artisanale des artisans-commerçants locaux s'est tenue à Nitting. Cette manifestation est l'occasion pour les entreprises du territoire de montrer leur savoir-faire. L'année 2006 verra des changements dans son organisation. En effet, les artisans participant aux premières éditions se sont regroupés pour former un comité organisationnel de la foire « Association des artisans-commerçants de la vallée des 2 Sarres ». Présidée par M William MULLER, cette association vise à poursuivre les travaux initiés par la CC2S et surtout de répondre aux attentes des artisans : se faire connaître, développer leurs activités, promouvoir un territoire de compétences professionnelles.

CROIX GUILLAUME

Au cours du 4^{ème} trimestre 2005, des travaux de mise en valeur du site archéologique de la Croix Guillaume ont été entrepris : débroussaillage, nettoyage, remblaiement et aménagement constituent la première phase de travaux qui a été confiée à l'entreprise BILLAT.

Au printemps 2006, cet aménagement se complètera par la pose de barrières et de panneaux signalétiques (travaux confiés à l'ONF). Des moulages et des stèles seront également réalisés.

Ce site qui se situe dans les collines voisines de St Quirin est accessible en voiture ou à pied en empruntant les sentiers de randonnée existants. Deux aires de stationnement existent : l'une au départ du chemin de la Croix Guillaume, et l'autre au départ du sentier des Quatre chemins.

Ce site datant de la fin du III^{ème} siècle, années 30-40 après JC, constituait une carrière d'extraction et de taille de pierre. Des bâtiments ont aussi été mis à jour au cours des 6 campagnes de fouilles qui se sont étalées de 1994 à 1999.

Une nécropole occupe la partie centrale du plateau de laquelle 75 sépultures à incinération ont été étudiées.

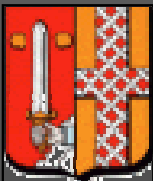
En contrebas du site, une citerne creusée dans le rocher permettait aux habitants de se ravitailler en eau.

Des sculptures funéraires et votives, ainsi que de stèles ont été retrouvées sur place et sont exposées au Musée de Sarrebourg.

Etude d'effacement des réseaux

La CC2S a missionné le CAUE de la Moselle pour l'élaboration d'un schéma d'organisation de l'effacement des réseaux aériens.

Cette étude permettra à chaque commune de disposer d'un projet d'effacement qui pourra (ou non) être réalisé à l'occasion de travaux dans les villages. Ce document prend également en compte quelques aménagements ponctuels.



SERVICE ASSAINISSEMENT

L'assainissement est, depuis 2004, une compétence de la communauté de communes qui gère trois bassins versants :

La Sarre Blanche qui englobe les communes de Hermelange, Niderhoff, Laneuveville-les-Lorquin, Turquestein, Lafrimbolle, Fraquelfing, Métairies –St-Quirin (Heille, Rond Pré et Halmoze) et Lorquin (qui dispose déjà de son propre système d'assainissement). Le diagnostic d'assainissement est en phase d'achèvement. Une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre est actuellement en cours.

La Sarre Rouge qui comprend les communes de Voyer, Vasperviller, St Quirin, Abreschviller, Métairies-St-Quirin (Haute Geisse et Cubolot), Barville et Nitting (qui dispose déjà de son propre système d'assainissement). L'avant-projet est en cours de finalisation et devrait aboutir à la signature d'un premier contrat d'assainissement de 3 ans, d'un montant de 4,7 million d'euros avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général, partenaires financiers. 1^{er} contrat : construction d'une station d'épuration et de réseaux intercommunaux.

Le Ruisseau de Gondrexange qui chevauche 3 communautés de communes et 3 cantons, puisque Gondrexange, Hertzling, St Georges dépendent du Canton de Réchicourt et de la CC du Pays des Etangs, Bebing du canton de Sarrebourg et de la CC Agglomération Sarrebourgeoise. Barchain (canton de Sarrebourg), Heming, Neufmoulins, Landange, Aspach et Hattigny font partie de notre communauté de communes. Le diagnostic est quasiment achevé et permet de dresser un état des lieux de la pollution et surtout de proposer des solutions à mettre en œuvre. Il sera suivi d'investigations complémentaires: sondages géotechniques, relevés topographiques..., indispensables avant tout commencement de travaux.

Certificat d'urbanisme et permis de construire

La communauté de communes émet un avis sur le volet « assainissement » des demandes de certificats d'urbanisme et de permis de construire.

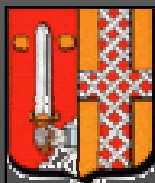
Elle est également chargée de contrôler la bonne exécution des installations de systèmes d'assainissement autonome dans le cadre des permis de construire.

Les personnes qui souhaitent obtenir des informations plus complètes peuvent contacter le technicien chargé de l'assainissement à la CC2S.

DECHETS MENAGERS

Six déchèteries ont été créées sur l'arrondissement. Vous pouvez y accéder sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

L'objectif est de limiter les tonnages déposés au centre de stockage de Hesse, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre le réflexe d'y déposer les déchets suivants : tous les objets encombrants (meubles, literie, électroménager...), les gravats, les déchets verts, les métaux et ferrailles, les huiles de vidange et de friture, les piles, les batteries, les solvants, acides, produits pâteux (colles, cires, vernis, laques, peintures...), les produits de traitement du jardin (engrais, désherbants, insecticides...), les tubes néon et fluorescents, le verre.



Pour joindre la communauté de communes :

Bureaux : 78, rue Général Jordy - 57560 ABRESCHVILLER

Tél. : 03.87.24.92.75 Télécopie 03.87.24.97.75

Mail : communaute-2-sarres@wanadoo.fr



Hôtel d'entreprises à Lorquin



Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes des 2 Sarres a décidé la construction d'un hôtel d'entreprises à Lorquin.

Ce projet a fait l'objet d'une note d'opportunité validée par les services du Conseil Général et obtenu un financement du Conseil Général de la Moselle et de l'Etat.

L'hôtel d'entreprises est constitué de deux zones dont l'usage est différent :

- ① 1 zone technique comprenant 3 ateliers de 196 m², soit 588 m²
- ① 1 zone de bureaux sur deux niveaux de 340 m²

Intégration du bâti dans son environnement

Le bâtiment s'insère dans un environnement direct d'ateliers et de halls d'activité en sortie de commune. Les éléments traditionnels caractéristiques du bâti du village lorrain ne sont pas présents.

Afin de redéfinir l'espace entre la rue et la piste cyclable parallèle, le bâtiment se glisse dans un terrain relativement étroit et propose une façade arrondie qui retient l'attention et constitue un signal dans cet environnement relativement déstructuré. Le bardage bois des façades de la zone tertiaire renforce l'ancrage du projet dans un bassin d'emploi et de vie fortement marqué par la présence d'espaces boisés et d'exploitation de la richesse naturelle.

